Comprendre **la Demande de se retirer de SUPA**

Que signifie se retirer un cours SU?
Un retrait est défini comme une circonstance dans laquelle l'étudiant ne veut pas terminer le cours pour un crédit universitaire et ceci ne peut être utilisé qu'après la date d'abandon. Vous êtes toujours officiellement inscrit au cours auprès de SU, mais vous avez décidé de faire apparaître un "WD" à la place d'une note sur votre relevé de notes universitaire. Veuillez noter: Un WD n'affecte pas votre GPA de l'Université de Syracuse si vous décidez d'assister officiellement à SU.

Qu'est-ce que "WD" veut dire?
Votre relevé de notes universitaire indiquera qu'une tentative a été faite pour vous inscrire officiellement à un cours SU, mais que vous avez choisi de vous retirer du cours plutôt que de voir votre note obtenue affecter négativement votre GPA.

Qu'est-ce qui se passe quand vous vous retirez d'un cours?
Vous recevrez un « WD » pour le cours à la place d'une note et vous resterez sur votre liste de classe d'instructeur SU. Vous resterez financièrement responsable et continuerez à recevoir des factures. Finalement, votre compte sera suspendu financièrement si le compte reste impayé. Vous ne serez pas admissible à un relevé de notes ou à des cours SU supplémentaires tant que votre obligation financière n'aura pas été payée en totalité.

Suis-je admissible à un remboursement si je me retire d'un cours?
Malheureusement, non. Vous ne recevrez aucun remboursement.

Puis-je me retirer de mon cours SU par email ou par téléphone?
Non, nous devons recevoir le formulaire de demande de retrait officiel signé par l'étudiant, le parent et le professeur.

Qu'est-ce qui arrivera si j'ai raté la date limite de me retirer?
Vous recevrez la note finale que vous avez obtenue pour le cours.

Quand puis-je me retirer d'un cours SU?

Seuls les cours du semestre d'automne Ex. ECN 203 / 3 crédits
Pour être admissible à un retrait du cours, Project Advance doit recevoir la demande de retrait signée avant vendredi, le 6/1/23,

Les cours de toute l'année universitaire ex. CHE 113 / 4 crédits
Typiquement inscrit au semestre d'automne
Pour être admissible à un retrait du cours, Project Advance doit recevoir la demande de retrait signée avant vendredi, le 12/5/23,

Cours de validité, 1 section en automne et 1 section au printemps Ex. HST 101/HST 102 / 3 credits each
Vous vous inscrivez aux deux sections en automne puisque les deux cours sont liés.
Vous êtes admissible à un retrait de la première section, si Project Advance reçoit la

demande de retrait avant le 6/1/23. *Si vous décidez de continuer avec la deuxième section, vous aurez jusqu'à vendredi, le 13/5/22 à soumettre votre demande de retrait.*

Seules les cours du semestre de printemps Ex. PST 101/ 3 credit
Inscrit seul au semestre de printemps
Pour être admissible à un retrait du cours, Project Advance doit recevoir la demande de retrait signée avant vendredi, le 12/5/23,

Questions: Email suparegistration@syr.edu